Principales décisions du conseil communal



Du 24 novembre 2020

Secrétariat communal

- Le conseil communal a modifié le tableau de préséance des conseillers communaux suite à l'arrivée de 2 nouvelles conseillères communales : Mmes Natacha Cracco et Charlotte Laureys.
- Le conseil communal a désigné 2 représentants de la Ville au Centre culturel de Genappe : M. Rahpaël Deplaen représentera la majorité et M. Benoît Moreau représentera la minorité.
- Le conseil communal a approuvé les points inscrits à l'ordre du jour des assemblées » générales des intercommunales « Bataille de Waterloo 1815 », IMIO, ISBW, IPFBW et INBW.
- Le conseil communal a approuvé les 2èmes modifications budgétaires du CPAS.
- Le conseil communal a approuvé une modification du code de la citoyenneté imposant que les feux d'artifice tirés sur le territoire de Genappe soient nécessairement à bruit contenu, dans un objectif de protection du bien-être animal.

Finances

• Le conseil communal a pris acte du compte 2019 et du budget 2020 de l'ASBL des salles communales.

Travaux

- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour les réparations des murs des cimetières pour un montant de 49.307 € TVAC.
- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour l'aménagement d'une plaine de jeux à Ways pour un montant de 39.809 € TVAC.
- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour la construction d'une annexe à la salle polyvalente pour y créer un espace de stockage pour du matériel sportif. La dépense est estimée à 99.796 € TVAC.

Energie

- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de travaux pour la rénovation du système de chauffage à l'école de Houtain-la-Val via l'installation d'unités de pompe à chaleur pour un montant de 96.645 € TVAC.
- Le conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché de service portant sur la conclusion d'un contrat de performance énergétique sur 4 bâtiments communaux.
- Le conseil a pris acte de la décision du collège d'introduire la candidature de la Ville de Genappe dans l'appel à projet « Pollec 2020 » lancé par la Région Wallonne pour obtenir

des subsides sur certains investissements en vue d'économiser l'énergie et permettant l'engagement d'une personne chargée de la mise en œuvre du plan Pollec.

Urbanisme

• Le conseil communal a approuvé un projet d'acte cédant une parcelle de 40 m² à l'intercommunale ORES pour y implanter une cabine électrique à haute tension.